

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Briefe

Brief von Lassalette an Rozier, 09.03.1819

Lassalette

Mont-de-Marsan, 09.03.1819

[urn:nbn:de:bsz:31-367744](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-367744)

226

L. Mont-de-Marsan, le 9 Mars 1819

N

N^o 116. 9^o

L. Mont-de-Marsan


J'ai reçu la lettre de M. M. Scherer et Finquelin
 du 26 février dernier, par laquelle ils m'annoncent que
 je dois correspondre directement avec vous relativement
 à leur affaire, et que le S^r. Longa et moi conformer à
 vos instructions.

J'ai également reçu celle que vous m'avez fait
 l'honneur de m'écrire le 4 du courant, par laquelle
 et en vous référant aux dispositions de la précédente,
 pour me faire des de vous donner avis de la situation
 actuelle de cette même affaire; En conséquence, j'ai
 un empressement de vous prévenir que le 2 de ce mois, j'ai
 obtenu un jugement par défaut contre ledit S^r.
 Longa qui le condamne pour toutes voies et par
 Corps au paiement de la somme de 4922 fr. qu'il a
 appliqués à son profit en abusant indigne-ment de
 la confiance de M. M. Scherer et Finquelin; Ce
 jugement a déjà été exécuté et si qu'il
 me proposai même de faire ledit autre acte
 nécessaire pour éviter la prescription, mais
 j'ai dû surprendre ledit pour tenter attendu que M^r.
 Michel de Albi, Receveur général ou qu'un de
 soit M. Gornaty son Secrétaire, s'est refusé de
 me remettre les cent francs que M. M. Scherer



et si quelqu'un n'avait autorité de recevoir
de lui pour cet objet. Ce ne sera donc
qu'à pied que vous m'aurez fait rembourser
de mes avances et fait les autres fonds
nécessaires, que je led' reprendrai.

Il me demande par ailleurs, Monsieur, que de
m'occuper de l'achat des créances dont vous me parlez.
Vous pouvez même croire que je ferai tout ce qui
dependra de moi pour vous faire traiter avec
les créanciers que vous me indiquerez dans votre
note si d'un coup ils n'ont déjà été payés de leurs
créances. Dès demain je vais leur faire des
propositions et je vous ferai ensuite connaître
le résultat de mes démarches; quand aux fonds
que vous destinerez pour cet objet je n'entends
nullement le toucher, ni au fur et à mesure
des acquisitions et en proportion de leur valeur.
Vous pouvez être convaincu d'avance qu'il n'y a
rien à craindre avec moi. Je suis avec vous
comme dans le département et quoique je ne
sois pas riche, je possède néanmoins sur des
immeubles pour une valeur d'environ
quatre cents mille francs, libre de toute
hypothèque.

Je suis avec une haute estime
Distinguée, Monsieur
Vostre très humble et très obéissant
Serviteur. 

1781
München

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account, with a vertical line separating columns. The text is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Fragmentary handwritten text visible along the left edge of the page.

5 go. 1819

Cassalette

Montdemouran - g. Mours

1^{er} g.

10¹ DE MARS
Monsieur Comte
Monsieur de Buzier
Casse Bordes rue de Cassalette
N^o 19. A Paris

